Département de Lozère Mairie 10, Place de la Mairie Le Bruel 48230 ESCLANÈDES

04 66 48 25 24 / 09 62 56 57 19

mairie.esclanedes@wanadoo.fr
www.esclanedes.fr

le secrétariat de mairie est ouvert : mardi9h-12h, 14h-17h

jeudi 9h-12h, 14h-17h samedi 10h-12h accueil téléphonique : TOUS les jours sauf mercredi Courrier circulaire aux habitants 48230 ESCLANÈDES

La Direction Interdépartementale des Routes du Massif Central (DIR MC) engage des travaux de réfection de chaussée de la Route Nationale 88 (RN88) sur la traversée du Bruel : du panneau d'entrée en agglomération au panneau de sortie. Ces travaux consistent à fraiser sur l'ensemble de la traversée du Bruel sur 15 cm minimum avec des purges profondes, sur certaines zones, jusqu'à des profondeurs de 45 cm.

Ainsi, la RN88 (dans sa traversée du Bruel) et la bretelle N°39.1 de l'A75 (accès au rondpoint de Romardiès) seront fermées dans les deux sens de circulation

du lundi 13 octobre 2025 en début de matinée au vendredi 24 octobre 2025 en fin de journée

Le planning et la méthode d'organisation du chantier vont permettre de phaser (en fonction de l'avancement des travaux) le maintien, exclusivement, de quatre accès limités aux véhicules des habitants riverains aux voies communales :

- VC n° 2 : Route d'Esclanèdes

- VC n° 1: Route du Fiou

VC n° 7 : Route des Buissières

VC n° 26 : Chemin des Plos

L'accès à ces voies communales sera interdit aux véhicules de plus de 3,5 Tonnes.

En cas d'impératifs (transports agricoles par exemple), il convient de se rapprocher de la mairie afin de demander une dérogation limitée au véhicule indispensable.

Le stationnement des véhicules devenant impossible en bordure de RN88 et sur les places jouxtant la voie (ou entrainant leur immobilisation totale pour 12 jours), Il sera nécessaire de prendre vos dispositions dès le 12 octobre. L'accès par le chemin du bord du Lot à la zone du Planet devrait permettre de rapprocher le plus possible vos véhicules de vos habitations mais aussi de rapprocher les éventuels secours du centre bourg du Bruel. Cette solution n'est, évidemment, réalisable que dans la mesure où la météo ne prévoit pas de risques d'inondations.

Pour les transports scolaires, les agents de la région se sont engagés à contacter directement les familles des usagés pour leur faire part de l'organisation pendant les travaux.

Ce courrier n'a pas la prétention de traiter toutes les problématiques inhérentes à la fermeture de la Route Nationale dans la traversée du Bruel, mais seulement de poursuivre votre information générale. Pour toutes autres précisions et particularités, nous vous invitons à participer à <u>une</u> <u>réunion publique :</u>

le lundi 6 octobre 2025 à 20h, à la Salle Communale du Bruel

Dans cette attente et restant à votre service pour que cette période se déroule avec le moins de contraintes possibles, très cordialement,

Le Maire,
Pascale BONICEL